

Inclusion : oui à des solutions respectueuses de tous

Paris, le 24/01/2025

Madame la Directrice Générale de l'Enseignement Scolaire,

Le bilan et les perspectives de l'école inclusive que vous avez présentés devant le Sénat nous amènent à attirer votre attention pour que l'école ne soit pas dénaturée.

D'abord merci pour la franchise des données. Ce ne sont pas 4 000 élèves qui sont en attente de place en établissement spécialisé mais plus de 20 000 et 11 000 pour les ULIS. On comprend mieux pourquoi les remontées de souffrances en matière d'inclusion se multiplient sur tout le territoire. Personnels, et élèves à travers eux, appellent à l'aide.

Vous proposez, pour améliorer la situation, de « *former et accompagner les équipes pédagogiques pour [...] ne pas les laisser démunies face à des situations qui ne relèvent plus de l'école* ». S'il existe à l'école des situations qui n'ont rien à y faire, il nous semble plus important de tout faire pour éviter qu'elles s'y retrouvent. Impulser des créations de places en établissement spécialisé et en ULIS est une priorité pour donner à chaque enfant ce dont il a réellement besoin et de bonnes conditions de travail pour tous.

Dans la même veine, M. Bour estime que « *l'école doit s'élargir de compétences médico-sociales* ». Pour le SNE, l'école peut fonctionner en liaison avec le médico-social, mais elle n'a pas vocation à devenir un établissement médicalisé. Les enseignants ne sont pas des soignants, à chacun son métier et son domaine d'expertise.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à nos remarques et vous adresse, Madame la Directrice Générale de l'Enseignement Scolaire, mes plus respectueuses salutations.

Philippe Ratinet

Président du SNE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Ratinet', written over a light blue horizontal line.